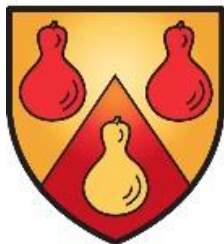


**VILLE DE
GORDES**



La réunion du Conseil Municipal aura lieu

le **vendredi 26 mars 2021** à **14 heures**

à l'**Espace Simiane** (3ème étage),

lieu permettant le respect des mesures sanitaires

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2020 ;
2. Redevance d'Occupation du Domaine Public pour l'année 2021 ;
3. Règlement intérieur du Conseil Municipal ;
4. Convention de participation financière avec le Syndicat des Eaux Durance Ventoux pour la réfection de la chaussée Chemin de Gaumaud ;
5. Contrat-groupe d'assurance statutaire 2022-2025 ;
6. Institution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires et complémentaires ;
7. Création de la Commission Consultative des Marchés Forains et adoption du règlement ;
8. Rééchelonnement des emprunts de la Commune auprès de la Caisse d'Épargne ;
9. Création du service public de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) ;
10. Admission en non-valeur des titres PFAC ;
11. Vote du compte de gestion 2020 ;
12. Vote du compte administratif 2020 ;
13. Affectation des résultats ;
14. Vote des taux d'impôts communaux ;
15. Vote du budget Commune 2021 ;
16. Vote du budget Parking 2021
17. Vote du budget Transport scolaire 2021 ;
18. Vote du budget Articles Village des Bories 2021 ;
19. Questions diverses.